

# LES PRÊTS D'HONNEUR CRÉATION ET REPRISE

Les prêts création et reprise à 0 %, des leviers pour financer la création ou la reprise de votre entreprise, renforcer vos fonds propres et faciliter l'obtention d'un prêt bancaire

## QUI EST ÉLIGIBLE ?

- Tout créateur ou repreneur d'entreprise, quel que soit votre secteur d'activité
- Siège social de l'entreprise situé en Maine-et-Loire
- Dans les 2 ans de la création ou de la reprise
- Besoin financier global inférieur à 200 000 €
- Détention par le(s) créateur(s) ou repreneur(s) de la majorité du capital social
- Dans le cas d'une création : création d'un emploi à temps plein (y compris celui du chef d'entreprise)
- Dans le cas d'une reprise : maintien des emplois, à minima
- Apport personnel en cohérence avec le projet de création
- Financement bancaire obligatoire pour le déblocage du prêt Initiative Anjou



## LES CARACTÉRISTIQUES

- Montant : de **1 000 € à 10 000 €**
- Prêt à 0 % sans demande de garantie personnelle
- **Prêt personnel en cofinancement avec Bpifrance**
- Remboursement sur une durée de **2 à 5 ans**, par mensualité
- Assurance décès invalidité
- Accompagnement par un membre du réseau



## MONTAGE DU DOSSIER

- Rencontre avec le développeur économique du territoire
- Dossier à remplir en ligne sur une plateforme sécurisée (IP2.0)
- Présentation du dossier devant le Comité d'Agrément



## CRITÈRES DE SÉLECTION

- Adéquation entrepreneur/projet
- Viabilité économique du projet
- Besoin de renforcement des fonds propres et d'accompagnement
- Capacité de remboursement



## AUTRES AIDES FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

### POUR UNE CRÉATION D'ENTREPRISE

- **Pays de la Loire Prime Création**, à demander dans les 6 mois après l'immatriculation :  
Jusqu'à **5 000 €** sur le volet création emplois  
Jusqu'à **20 000 €** sur le volet besoin investissement immatériel
- **Prêt d'Honneur Solidaire**, dans le cadre du Parcours Entrepreneur (en partenariat avec Bpifrance)

### POUR UNE REPRISE D'ENTREPRISE

- **Prêt d'Honneur Pays de la Loire Transmission-Reprise** : prêt à taux 0 % dont l'obtention est liée au prêt Initiative Anjou, avec une garantie Bpifrance, montant maximum de **10 000 €**
- **Prêt d'Honneur Solidaire**, dans le cadre du Parcours Entrepreneur (en partenariat avec Bpifrance)